

06.04.2005 - 10:00 Uhr

hotelleriesuisse dit oui à Schengen

Berne (ots) -

hotelleriesuisse recommande d'accepter l'adhésion de la Suisse aux accords de Schengen; une non-participation aurait des conséquences désastreuses pour la compétitivité internationale du tourisme suisse. Il en va différemment pour la loi fédérale sur le partenariat enregistré entre personnes du même sexe, objet pour lequel la liberté de vote a été décidée. Telles sont en résumé les recommandations de vote émises par le Comité exécutif d'hotelleriesuisse, association faîtière leader de l'hôtellerie suisse, à ses membres lors de sa séance du 31 mars 2005.

A l'occasion de sa séance du 31 mars dernier, le Comité exécutif d'hotelleriesuisse a décidé d'émettre les recommandations suivantes pour les objets soumis à la votation du 5 juin 2005:

Un oui à Schengen est un oui au tourisme suisse

hotelleriesuisse appelle ses membres à accepter l'adhésion de la Suisse aux accords de Schengen. Les accords prévoient un rapprochement des politiques d'entrée et de sortie pratiquées par les Etats contractants (actuellement: UE, Norvège et Islande), une harmonisation de la politique des visas et des contrôles renforcés aux frontières extérieures de l'Espace Schengen. Les accords sont vitaux pour l'ensemble de l'économie suisse, en particulier pour le tourisme: Le visa Schengen permet aux voyageurs venant d'un pays non-membre de l'UE de visiter avec un seul visa les Etats de l'UE, la Norvège, l'Islande et - en cas d'aboutissement de la votation du 5 juin 2005 - aussi la Suisse. Cela évite à nos hôtes des frais inutiles et des procédures bureaucratiques rébarbatives. L'industrie suisse du tourisme a déployé ces dernières années de gros efforts pour exploiter de nouveaux marchés comme la Russie, l'Extrême-Orient, l'Inde et le Moyen-Orient. C'est précisément de ces marchés lointains que l'on attend des taux de croissance de plus de 10% ces prochaines années.

Pour le tourisme, la reconnaissance unilatérale du visa Schengen n'est pas une solution. La Suisse demeurerait malgré tout hors des frontières de l'Espace Schengen. Les mêmes problèmes pourraient surgir au moment de revenir dans un pays adhérent.

Actuellement, la Suisse en tant que destination touristique est nettement désavantagée par rapport à ses concurrents européens en raison de sa non-participation à Schengen. Or, notre pays ne peut pas se permettre plus longtemps de porter préjudice au tourisme, troisième branche d'exportation. Faisant partie des Accords bilatéraux II, Schengen constitue un pas important pour approfondir les relations avec l'UE, notre principal partenaire commercial.

Le Comité exécutif a par ailleurs décidé la liberté de vote pour la loi fédérale sur le partenariat enregistré entre personnes du même sexe.

Vous trouverez de plus amples informations sur l'importance de l'adhésion de la Suisse aux accords de Schengen sur notre site: www.hotelleriesuisse.ch

Contact:

hotelleriesuisse

Isabel Garcia
Responsable de la communication
Tél.: +41/31/370'42'86
Mobile: +41/79/652'85'19

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100004113/100488391> abgerufen werden.